

Initiatives ministérielles

ment dangereux. Même s'il est éloquent, il tente peut-être d'endormir les gens. Vous savez qu'il y a, en ce moment, une crise au Canada. Je me suis aperçu de la misère dans mon comté il y a deux semaines. Il ne faut pas gratter très, très loin pour voir que la misère est répandue; le chômage est très grave et les gens s'inquiètent de la confiance qu'ils accordent au gouvernement actuel parce que, dans le dernier Budget, il est sûr que le gouvernement fédéral n'a pas fait grand-chose. On a présenté des mesures qui sont tièdes, qui manquent de conviction, qui manquent de direction.

Par exemple, pour réduire le déficit, le député semble se contenter de la réduction du déficit qui a été annoncée et du fait qu'on va peut-être atteindre ce but, mais il me semble que plusieurs autres mesures auraient quand même pu être présentées pour réduire ce déficit extrêmement inquiétant, qui a même fait trembler les bourses et qui a eu des effets néfastes sur le dollar.

Nous, du Bloc, avons proposé plusieurs mesures pour aider à réduire le déficit, dont celle de dégraissier le gouvernement fédéral. Il n'y a presque pas de mesures dans le Budget pour réduire le gaspillage au gouvernement fédéral.

Est-ce que l'honorable député serait d'accord pour aider à réduire le déficit au Canada? Est-ce qu'il serait d'accord qu'une commission parlementaire examine les dépenses et le gaspillage dans l'appareil gouvernemental?

M. Walker: Monsieur le Président, je remercie le député de ses questions. La pauvreté dans notre pays est une question très importante pour moi parce que mon comté est l'un des plus pauvres de notre pays. De plus, dans le Budget, nous avons essayé de couvrir ces questions de pauvreté et de déficit. Nous renverrons ces questions au Comité des finances afin qu'on en discute en détail.

[Traduction]

Qu'il s'agisse de Montréal ou de Winnipeg, le problème de la pauvreté inquiète tous les Canadiens et notre gouvernement ne prend nullement à la légère les contraintes qui s'imposent à lui en cette matière.

En tant qu'ancien porte-parole de notre parti en ce qui a trait à la politique sociale, je sais que nous avons beaucoup blâmé le gouvernement précédent de ne pas s'attaquer au problème de la pauvreté. C'est pourquoi nous avons stabilisé les paiements de péréquation et, dans ce projet de loi, nous stabilisons le Régime d'assistance publique du Canada. Nous avons décidé de ne pas nous en prendre aux pauvres et d'appuyer plutôt des mesures aptes à leur venir en aide.

Le ministre du Développement des ressources humaines s'occupe très activement de ces questions. En fait, il a participé ce matin même à une réunion concernant la sécurité du revenu et la réforme de l'assurance-chômage, afin de s'assurer que ces mesures ne se soldent pas par une attaque contre les Canadiens qui sont dans le besoin.

Le président du Conseil du Trésor s'occupe de mettre fin au gaspillage au sein des divers programmes non pas une fois par année, mais toutes les semaines, si je puis dire.

M. Nelson Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt les remarques de mon collègue de Winnipeg-Nord-Centre concernant le projet de loi à l'étude.

J'ai une question à lui poser au sujet de la Gendarmerie royale du Canada et des problèmes que connaissent les nouveaux agents lorsqu'ils quittent Regina après leur formation. Durant leurs trois premières années de service, on leur verse normalement des augmentations d'échelon de rémunération aux six mois jusqu'à ce qu'ils atteignent un niveau de revenu raisonnable. Cette mesure législative gèle non seulement le niveau de rémunération, mais aussi les augmentations d'échelon.

• (1220)

Ainsi, nous avons donc de jeunes agents qui, une fois leur formation terminée, pourraient être envoyés dans des villes comme Toronto, Montréal et Vancouver, mais leur salaire ne leur permet tout simplement pas de vivre convenablement dans ces grands centres. C'est absolument impossible. Ce sont les agents les plus brillants, les plus jeunes, les plus intéressés et les plus motivés qui veulent servir leur pays à un moment où le besoin n'a jamais été aussi aigu—and je crois que nous serons tous d'accord sur ce point—mais ils ne peuvent tout simplement pas travailler dans certaines de ces régions urbaines à cause du gel des salaires.

Le député sait certainement que, lorsque le gouvernement a modifié le programme d'assurance-chômage, ce à quoi il a fait allusion dans ses remarques, il a reconnu que les Canadiens à faible revenu, particulièrement ceux qui ont des enfants, devaient être traités de façon spéciale à cause des difficultés économiques auxquelles ils sont confrontés. Pourquoi le gouvernement ne ferait-il pas la même chose pour ces nouveaux agents?

Je sais que le commissaire a plaidé la cause de ces jeunes agents auprès du gouvernement. Je me demande si mon collègue pourrait nous expliquer pourquoi le gouvernement n'a pas encore annoncé de changements à cet égard.

M. Walker: Monsieur le Président, je remercie le député de Kamloops pour sa question.

La prolongation du gel des salaires dans la fonction publique est évidemment une source de difficultés financières pour des dizaines de milliers de personnes qui travaillent pour nous. C'est quelque chose que nous prenons très au sérieux. Pour ce qui est des agents de la GRC, c'est un exemple de cas où le cheminement de carrière de certaines personnes doit être modifié à cause des limites qui leur sont imposées du point de vue de la rémunération.

À l'instar du député, je soulèverai la question auprès du président du Conseil du Trésor et du solliciteur général afin de m'assurer que, pendant la prolongation de deux ans du gel des salaires des fonctionnaires qui est prévue dans le projet de loi C-17 en vue de réaliser les économies que recherchent les Canadiens, les cas des personnes qui se retrouvent dans une situation difficile à cause de cette mesure seront portés à l'attention des ministres compétents.

M. Jake E. Hoeppner (Lisgar—Marquette): Monsieur le Président, après avoir pris connaissance des dernières statistiques sur le chômage, et sachant que 28 000 personnes avaient renoncé à chercher un emploi, je voulais poser une brève question au secrétaire parlementaire, car la situation inquiète beaucoup la population du Manitoba, surtout dans le milieu agricole.

J'arrive de cette province et j'ai appris quelle était la situation du système de transport des céréales, notamment, qu'il était impossible de faire fonctionner les terminaux sept jours sur sept pour expédier les céréales plus rapidement. Serait-il possible pour le député d'examiner la situation et d'envisager la possibili-